



Calculer le montant des certificats en kWh cumac

Opération n° BAT-TH-157 Chaudière biomasse collective

Le montant de certificats d'économies d'énergie est déterminé par l'application de la formule ciaprès :

Pour une chaudière de puissance inférieure ou égale à 500 kW	Pour une chaudière de puissance supérieure à 500 kW
Q x 4,8	Q x 3,4

Q est la chaleur nette utile produite par la chaudière biomasse installée en kWh/an. Elle est déterminée à partir de l'étude de dimensionnement préalable à la mise en place de la chaudière biomasse.